



DEMANDE D'ATTRIBUTION DE CARTE D'ACCÈS AUX DECHETERIES POUR LES PARTICULIERS OU LES PROFESSIONNELS

Remettre ce formulaire complété, accompagné des justificatifs dans votre Mairie ou les adresser par courrier à :
CCSB- Service Gestion des Déchets - 105 Rue de la République - CS 30010 69824 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS CEDEX
Ou par mail à : dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr (à privilégier pour une 1ère demande)

Cette carte vous permet d'accéder aux 5 déchèteries du territoire : Belleville-en-Beaujolais, Juliéna, Deux-Grosnes (Monsols), Saint-Didier-sur-Beaujeu et Villié-Morgon.

La première carte est gratuite. En cas de perte, de vol ou dégradation la seconde carte vous sera facturée 10 €.

Pour une seconde carte, merci de joindre votre règlement de 10 € (par chèque à l'ordre du Trésor Public, ou espèces). En cas de deuxième demande, la carte précédente est automatiquement annulée.

Particulier - Nom et prénom :

Professionnel :

Dénomination sociale :

Activité : Code APE/NAF :

Numéro SIRET/SIREN : RCS/KBIS :

Nom et prénom du dirigeant :

Adresse :

Code postal : **Commune** :

Adresse d'envoi de la carte :
(si différente)

Téléphone :

Adresse mail :

Justificatifs à joindre impérativement :

Pour les particuliers :

- Justificatif de domicile (copie d'une facture d'eau, gaz ou électricité ou quittance de loyer)
- Copie de la carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire du demandeur

Pour les professionnels :

- Papier à entête commerciale avec RCS/SIRET et adresse
- Extrait Kbis ou certification d'identification au répertoire national des entreprises

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande de carte d'accès aux déchèteries

Reconnais avoir pris connaissance des termes des règlements en vigueur sur les déchèterie (*règlement disponible sur www.ccsb-saonebeaujolais.fr - Onglet Environnement - Gestion des déchets - Les déchèteries*)

Accepte l'utilisation des données pour recevoir par mail les actualités des services Gestion des déchets et Développement Durable de la Communauté de communes Saône-Beaujolais

Souhaite recevoir par mail le "kit information déchèteries" : grille horaires, déchets acceptés, etc.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur précédée de la mention « Lu et approuvé »
(et cachet pour les professionnels)